

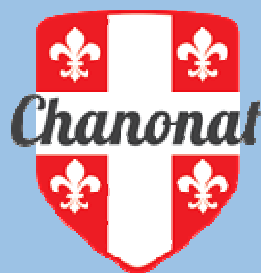
*Les nouvelles de*  
**Chanonat**

MARS  
2016





# *Sommaire*



**Vie Municipale**

**Vie Locale**

**Aménagements & Travaux**

**Environnement**

**Culture**

**Histoire & Patrimoine**

**Etat Civil**

**Agenda**

Directeur de Publication : Serge CHARLEMAGNE

Rédacteur en Chef : Marie-Odile SALLE

Maquettage & mise en page : Arthur CHAUMUZEAU

Impression : Groupe DROUIN IMPRIMEURS

***Imprimé sur papier recyclé***



Le 27 novembre dernier, j'ai convié l'ensemble des habitants, vous chanonatoises et chanonatois, à une réunion d'information qui se voulait aussi une occasion d'échanges sur les projets, sur l'avenir de notre commune et de ses trois villages. Le 9 janvier, les habitants étaient à nouveau conviés par la municipalité et par moi-même à la cérémonie des vœux. J'ai été déçu par le faible nombre de participants, une grosse trentaine en plus des élus en novembre, alors même que la commune compte 1658 habitants au dernier recensement. Un de mes collègues, maire d'une commune de plus de 5 000 h, m'a fait remarquer que ce n'était pas si mal et qu'il aimerait bien qu'il y ait autant de monde à ses réunions publiques. Comme quoi ...

Néanmoins, je persiste à penser que la démocratie ne peut se satisfaire d'une aussi maigre participation. Certes, nous vivons dans une démocratie représentative, mais il me paraît nécessaire que chaque citoyen soit informé, puisse donner son avis et soit actif. Encore faut-il que chacun se saisisse des opportunités ...L'équipe municipale renouvèlera ce type de réunion ouverte à l'ensemble des habitants et nous avons l'espoir que vous viendrez plus nombreux la prochaine fois : nous avons besoin d'échanger avec vous, ne serait-ce que pour vérifier que nous allons dans le bon sens et aussi pour sentir un soutien nécessaire à notre action et ... à notre motivation.

Je reçois aussi, avec peu de formalisme, toutes celles et tous ceux qui veulent me rencontrer. J'écoute les informations qui me sont transmises, les propositions, les critiques et les explications que je suis amené à entendre suite à des courriers que j'ai dû adresser à des habitants parfois en délicatesse avec certaines règles du 'vivre ensemble'.

Nous arrêterons, lors de la prochaine réunion du conseil municipal, **le Plan Prévisionnel d'Investissement (P.P.I.) pour les 5 années à venir**. Il sera actualisé chaque année avant le vote du budget. Ce document, accompagné de son plan de financement, est essentiel pour la conduite des projets de notre commune. Il sera rendu public dès qu'il sera adopté. Des projets importants sont aussi à l'étude : le plan de circulation du village de Chanonat qui contribuera à la sécurité des habitants et à leur tranquillité, le plan de stationnement afin d'organiser la présence des véhicules et mettre fin à une certaine anarchie parfois source d'agacements, voire de conflits, ...

**Ces projets vous seront présentés avant leur adoption afin que vous puissiez en débattre avec nous, et nous ferons un numéro spécial Travaux lors de la prochaine édition.**

Faisons vivre ensemble la démocratie sur notre territoire et travaillons ensemble pour une citoyenneté plus active, plus vivante.

Le maire  
**Serge CHARLEMAGNE**

# LES REGLES APPLICABLES AUX ANIMAUX ERRANTS OU EN ETAT DE DIVAGATION

**L**a notion d'animal errant ou en état de divagation est appréhendée différemment selon qu'il s'agit d'un chien, d'un chat ou d'un animal appartenant à une autre espèce.

**E**st considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

**L**es maires doivent prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière.

Depuis peu, afin de mieux mener cette mission de sécurité et de salubrité publique, la commune de Chanonat a rejoint le groupement proposé par la ville de Clermont-Ferrand qui a réalisé une mutualisation des moyens, afin de mieux maîtriser les coûts et d'améliorer la qualité de la prestation, dans le respect des normes en vigueur.

**E**n plus de Clermont, plus de 20 collectivités se sont engagées dans cette démarche dont Chappes, Combronde, Courpière, Durtol, Manzat, Les Martres de Veyre, Mirefleurs, Nohanent, Orcines, Saint-Genès-Champanelle, Sayat, Vic-le-Comte et Veyre-Menton.

**L**a marche à suivre en cas de découverte d'un animal errant : signalez le à la mairie au 04 73 79 41 05. En dehors des heures d'ouverture, il faut laisser un message. La fourrière animale, une fois contactée par la mairie, se rend sur place pour se saisir de l'animal en divagation.

Dès la prise en charge du chien ou du chat par la fourrière, une recherche de son propriétaire est effectuée si l'animal est tatoué ou porte un collier. S'il n'est pas identifiable, l'animal est amené au lieu de gardiennage, nourri, soigné et tatoué et il peut attendre son maître pendant huit jours ouvrés. Une fois ce délai légal expiré, il est remis, s'il est adoptable, à l'Association protectrice des animaux (APA).

**ATTENTION !** Chacun a pu constater qu'un (petit) nombre d'animaux errent dans les villages. Ceci n'est pas autorisé. Chaque propriétaire doit maintenant faire en sorte que ses animaux ne divaguent plus : ces derniers risquent d'être saisis et emmenés à la fourrière ...

# JEUNESSE & RECONSTRUCTION

## COMMUNE DE CHANONAT

**C**et été, participez au chantier international de bénévoles ! Du dimanche 17 juillet au samedi 6 août, un groupe de 16 jeunes bénévoles venus du monde entier seront accueillis à Chanonat ! Leur mission : valoriser le patrimoine bâti et naturel de la commune. En effet, ils travailleront à l'entretien des chemins de l'Anée et des Perrières, la valorisation de la source de 'Fond Rouge' et des travaux de maçonnerie au chemin de la Tour de Merle. Ces jeunes sont pour la plupart des étudiants qui ont fait le choix de venir en Auvergne pour découvrir autrement ses paysages, ses habitants et se rendre utile pour l'intérêt général.

**N**ous vous proposons donc de participer à ce chantier atypique. Vous pouvez organiser une activité (randonnée, visite historique, rencontre sportive,... les après-midi et le week-end) ou même venir sur les temps de travaux (le matin en semaine) pour apporter votre aide aux jeunes bénévoles sur le chantier (ouvert à tous les âges !). Vous êtes membre d'une association ou un particulier, prenez part à ce projet source de rencontres, d'échanges et de partages solidaires. Grâce à votre future implication, les jeunes bénévoles vivront une expérience riche et inoubliable.

### Infos pratiques :

Chantier international organisé par l'association Jeunesse et Reconstruction en partenariat avec la commune de Chanonat et la communauté de communes. Contactez l'interlocuteur local de l'association (basé à Issoire) pour plus d'informations : Clément Blasco - 04.73.89.59.25 / jr63@volontariat.org ou l'adjointe en charge du projet, Mme Odile Salle.



### Partez en voyage solidaire pour une durée plus ou moins longue à prix réduit !

Grâce au partenariat noué entre la municipalité et l'association Jeunesse et Reconstruction (un chantier de jeunes bénévoles se déroulera cet été à Chanonat en lien avec l'association), nous vous proposons de prendre part à un projet de solidarité. Différentes thématiques sont possibles : reconstruction, préservation de l'environnement, travail avec les enfants, festival. Trouvez le projet qui vous convient parmi plus de 2 900 projets dans plus de 90 pays en vous rendant directement sur le site internet de l'association : [volontariat.org](http://volontariat.org)

Contactez l'interlocuteur local de l'association (basé à Issoire) afin de bénéficier d'un prix réduit de 50% sur les frais d'inscription (75€ au lieu de 150€) :

04.73.89.59.25 / [jr63@volontariat.org](mailto:jr63@volontariat.org). Ces projets solidaires séduisent de nombreux jeunes de toute la France et il est possible de s'inscrire à tout âge !

# AMENAGEMENTS & TRAVAUX

## CHANONAT & LE PLAN "AUVERGNE TRÈS HAUT DÉBIT"



**V**ous le savez peut-être ... La Région (alors Auvergne) et le Département (qui reste ...) du Puy-de-Dôme poursuivent la mise en œuvre du plan « Auvergne Très Haut Débit » décidé en 2013. Il s'agit d'offrir une solution de raccordement dès 2017 permettant un accès d'un débit minimum de 8 Mb/s pour tous, et d'un débit au-delà de 100 Mb/s pour 42 % des auvergnats, soit la promesse de surfer et télécharger beaucoup plus vite sur internet. Comme pour la mise en place du haut débit, l'Auvergne est pionnière sur l'arrivée du très haut débit, seulement cette fois c'est une initiative publique. La première phase, jusqu'en 2017, va coûter 375 millions d'euros financés à 57,6 % par la Région.

Les quatre départements prennent en charge le reste et l'Etat apporte aussi son aide à hauteur de 57 millions. Les autres phases s'enchaîneront ensuite jusqu'en 2025 avec jusqu'à 100 mégabits de débit, soit ce que permet aujourd'hui la fibre optique. Ce sera déjà le cas dès 2017 pour 42% des Auvergnats avec des inégalités en fonction des départements. Certains d'entre vous ont pu constater que des travaux sont en cours entre La Roche-Blanche et Chanonat sur les réseaux Orange. Une partie des habitants de notre commune (le village de Varennes fait partie de la phase 2 de déploiement à horizon de 2/3 ans) va bénéficier des premières mises en service de la fibre optique d'ici janvier 2017, pour une commercialisation dans les 6 mois qui suivent. C'est tout du moins les informations qui viennent de nous être communiquées.

## AMENAGEMENT DE LA RD52

L'année 2016 va être marquée par les travaux qui vont être entrepris sur la Route Départementale 52 au niveau, essentiellement, de la route des Chevaliers de Malte et, en partie, au niveau de la route de la Bâtisse, soit du carrefour de la route d'Opme à celui du chemin de Cimard. Des trottoirs seront aménagés, l'éclairage public sera repris ainsi que la moyenne tension, les réseaux seront rénovés et la chaussée refaite. Ce sera aussi l'occasion de prévoir des aménagements contribuant à la sécurité.

C'est un projet complexe du fait de la multiplicité des partenaires : maîtrise d'ouvrage pour la voirie à la charge des services départementaux, intervention des gestionnaires de réseau d'eau potable, d'électricité et de télécommunication, maîtrise d'ouvrage communale pour les travaux sur les réseaux d'eaux usées et pluviales.



Le financement sera en majorité assuré par le Département (près de 70%), par des participations des gestionnaires des réseaux impliqués, ainsi que par diverses subventions et un partenariat avec Romagnat concernant le pluvial.

Les travaux débuteront au printemps et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2016.

# AMENAGEMENTS & TRAVAUX

## ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Comme chaque année l'équipe des services techniques a effectué à l'automne une campagne de bouchage de trous, ou ornières sur la chaussée de nos trois villages. Ce travail nécessite d'abord un repérage des travaux à effectuer, ensuite une estimation du cubage de l'enrobé à chaud à commander pour réaliser ces travaux.



L'action nécessite : la découpe des petites ornières (nids de poule), le balayage et la mise en place de l'enrobé à chaud suivi du passage de la dame vibrante (ou compacteur manuel). Ces travaux sont réalisés tous les ans, au printemps ou à l'automne à une période où les températures ne sont ni trop basses ni trop élevées.



## SECURISATION DU PONT DU BATIN

Par mesure de sécurité l'ancien garde-corps en bois sur le pont du Batin a été démonté, puis remplacé par une barrière métallique scellée au sol. De même la bordure du pont sous la barrière a été renforcée en béton. Ces travaux ont été réalisés par l'équipe technique de la commune.

## LE STATIONNEMENT A L'ECOLE PRIMAIRE

Nous avons constaté, à certaines heures de sortie des élèves, un encombrement important et dangereux sur l'espace parking mitoyen avec le terrain de basket. Cet espace ne peut être agrandi ou modifié. 7 à 8 voitures peuvent accéder. Après c'est l'embouteillage, avec des manœuvres difficiles à réaliser ou dangereuses. Il serait donc souhaitable que les parents restent sur la rue ou viennent à pied chercher leur enfant à l'école ou se garent plus loin.

Dans quelques mois, le parking près de l'école maternelle sera fonctionnel et pourra être utilisé par l'ensemble des parents. Dans 2 ans, un nouveau parking sera aménagé près de l'école primaire. En attendant tous ces aménagements, nous savons que la sécurité de vos enfants est un souci quotidien et nous comptons sur vous pour améliorer le fonctionnement de notre école, de votre école.

Le Directeur de l'école primaire  
**Bruno BONNEFOND**

# PASSAGE A LA TNT HD

## La TNT passe bientôt à la Haute Définition. Êtes-vous prêt ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain : plus récente et performante, elle permettra de diffuser les programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

L'Etat a prévu des aides financières et d'assistance pour seconder les téléspectateurs les plus en difficulté. Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau. Pour en bénéficier, un justificatif d'achat doit être présenté.
- L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile d'un agent de La Poste pour la mise en service de l'équipement TNT HD, préalablement acheté par le téléspectateur. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant au 0970 818 818

### ÉTAPE 1

## DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



**Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.**  
Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

**Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.**  
Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

### ÉTAPE 2

## LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

**Vous avez une télé compatible TNT HD.**

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

**Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.**

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

1 • Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.

2 • Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».

3 • Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**.  
Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

4 • Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appeler le **0970 818 818** (appel non surtaxé).



## CHANONAT LUTTE & CHANONAT GYM

Le club de lutte de Chanonat a repris ses activités, avec un tout nouveau bureau ! Deux cours ont lieu toutes les semaines au Mille Club le mardi, de 17h à 18h pour les moins de 7ans, de 18h à 19h pour les plus grands. Ces cours sont animés par Steven, entraîneur diplômé mis à disposition du club par le comité d'Auvergne de lutte.



La lutte est un sport complet, idéal pour prendre connaissance de son corps, développer le respect de ses adversaires. Les entraînements comprennent des séquences ludiques (jeux avec ballons, crocodile, déménageur...) et des séquences plus techniques.

Nos jeunes lutteurs participeront cette année aux tournois de Chamalières, Beaumont et Montluçon.

Des jeux de lutte sans classement pour les plus jeunes aux combats intenses des

plus âgés, ces tournois sont l'occasion pour tout le monde de vérifier ses progrès face à des adversaires coriaces. Ce sont Claire et Alexia qui coachent nos lutteurs lors des compétitions. Des entraînements supplémentaires de préparation ont lieu les samedis précédant l'événement !



Chanonat Lutte, c'est aussi une activité gym pour les parents, tous les jeudis de 19h à 20h. Dans une ambiance conviviale, Sarah fait travailler abdos, fessiers, gainage... le tout en musique !

## EN AVANT... POUR LE BALLON OVALE CHANONATOIS

Des amoureux passionnés du rugby ont décidé de transformer l'essai en créant un club de rugby loisir à Chanonat pour la saison 2016 /2017. L'âge minimum requis pour intégrer le groupe est de 18 ans et il n'y a pas d'âge maximum, tous les débutants seront accueillis par les plus expérimentés.

L'objectif est de dynamiser le village avec des entraînements hebdomadaires qui auront lieu le jeudi de 19h à 21 h au terrain actuel de football, des matches amicaux seront organisés par la suite, pas d'engagement en championnat. Ces entraînements seront assurés par personnes expérimentés, Sébastien Maso et Patrick Jaillut avec au départ des séances de « physico-ludiques ».



En bref : les personnes intéressées par le projet sportif à l'esprit festif et convivial peuvent contacter Benjamin Pradella au 06.72.43.11.70, Philippe Raynaud au 06.72.25.45.85 ou par mail au [ballon.ovale.chanonatois@gmail.com](mailto:ballon.ovale.chanonatois@gmail.com). Le bureau est constitué du président : Benjamin Pradella, vice-président : Philippe Raynaud, Trésorier : Guillaume Lestelle, Vice-Trésorier : Patrick Jaillut, secrétaire : Bertrand Gonichon.

# TENNIS CLUB LA MONNE

Le TC LA MONNE dispose de 6 courts extérieurs équitablement répartis sur les communes de Saint Amant, Saint Saturnin et Chanonat. Des travaux de rénovation ont été réalisés sur le site de Saint Saturnin et d'autres sont en projet pour 2016 sur les terrains de Saint Amant Tallende. Les cours sont assurés le lundi, mercredi et samedi pour les enfants sous la responsabilité de Philippe ROGER BERUBET, Brevet d'état, accompagnés d'éducateurs. Les cours pour les adultes sont dispensés par Philippe BERUBET, les lundis, mardis, jeudis, vendredi soir et le samedi après midi entre les terrains de Saint Amant et Saint Saturnin

Le club a enregistré une augmentation de ses licenciés la saison dernière pour les adultes 20 % et pour la nouvelle saison l'augmentation des licenciées est à ce jour à noter chez les jeunes. L'école de tennis compte aujourd'hui 52 enfants.

Le Conseil d'administration compte 19 membres répartis en plusieurs commissions : Tournois, Travaux, Manifestations, Communication .....L'objectif 2016 étant axé, en plus des résultats sportifs, sur la communication en créant un nouveau site web et en mettant en place la réservation des terrains par internet sans oublier la volonté de dynamiser les activités sur les terrains de Chanonat.



**A ce sujet à titre exceptionnel une carte d'accès aux terrains est disponible pour les habitants de la commune de Chanonat au prix de 50 euros. Elle sera valable jusqu'à la fin de la saison à savoir le 30 septembre.**

**Pour tous renseignements merci de contacter la présidente Anne Monique LASSALAS SIMONIN au 06 76 90 24 41 ou par mail [tclamonne@yahoo.fr](mailto:tclamonne@yahoo.fr), ou la mairie de Chanonat où vous pourrez acheter cette carte d'accès.**

**Une journée animation avec des matchs du tournoi interne et un barbecue sera organisée le 03 avril prochain à Chanonat. Si vous souhaitez pratiquer le tennis sous forme de loisirs ou compétition, vous pouvez pour tous renseignements contacter Anne Monique LASSALAS SIMONIN.**

Le TC LA MONNE a récemment tenu son assemblée générale annuelle à Saint Amant Tallende. L'occasion pour la présidente, qui a reçu la médaille de bronze fédérale lors de la dernière assemblée générale du comité départemental de Tennis, de souligner les brillants résultats sportifs obtenus la saison dernière. En effet, les résultats extrêmement satisfaisants obtenus au printemps dernier par les 9 équipes engagées, confirment la dynamique du club fort de ses 180 licenciés. A noter le titre de Champion d'Auvergne 3<sup>ème</sup> division ravi face à Ambert Livradois par l'équipe 1 masculine. L'équipe 2 a confirmé sa montée en pré-régional, quant à l'équipe 3 elle a fini 1<sup>ère</sup> de sa poule. L'équipe 1 féminine a pour sa part raté de peu la montée en régional 3, en finissant 2<sup>ème</sup> de sa poule. En championnats vétérans, à noter les victoires en poules pour les équipes 1 et 2 messieurs "+ de 35 ans", et la 1<sup>ère</sup> place partagée pour l'équipe 1 "+ de 45 ans"

Le tournoi open a réuni en juin dernier 150 participants, le tournoi interne 60 participants quant au tournoi de double, ce RDV très sympathique de l'été a rassemblé 106 joueurs.

La saison 2016 s'annonce riche: depuis début Octobre, 10 équipes ont été engagées dans les championnats par catégories d'âges ('17-18 ans' : les garçons sont champions du Puy de Dôme, '45 ans' : les hommes sont champions d'Auvergne, '45 ans' les dames sont vice championnes du Puy de Dôme et '35 ans' les hommes sont vice champions du Puy de Dôme.

# ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE CHANONAT



Suite aux démissions de Marie-Paule Robin et Agnès Thomas pour raisons personnelles, nous recherchons des bénévoles pouvant nous aider à l'organisation des collectes de sang (informations, accueil des donateurs, collations). Bien évidemment il n'est pas nécessaire d'être donneur pour participer.

**Vous faire connaître auprès de Martine Proust (04 73 79 44 44).** L'équipe remercie chaleureusement Marie-Paule (dans l'association depuis 2011) et Agnès (depuis 2009) pour leur soutien et leur dévouement.

## Pourquoi donner, pour qui donner ?

En donnant votre sang, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer, de soigner les grands brûlés, les hémophiles..... Un délai de 8 semaines doit être respecté entre 2 dons. Les femmes peuvent donner 4 fois par an, les hommes 6 fois par an.

Venez nombreux aux différentes collectes dont le nouveau calendrier est le suivant :

LIEU	DATE	LOCAL	HORAIRES
<b>AYDAT</b>	Lundi 15 Février	Foyer Rural	16h00 / 19h00
<b>St-AMANT-T<sup>de</sup></b>	Mercredi 09 Mars	Salle de l'amicale laïque (salle DOURIF)	16h30 / 19h30
<b>St-SATURNIN</b>	Jeudi 12 Mai	La Grange de Mai	16h30 / 19h30
<b>Le CREST</b>	Vendredi 10 Juin	Salle des Loisirs	16h30 / 19h30
<b>TALLENDE</b>	Mardi 12 Juillet	Salle des Fêtes	16h30 / 19h30
<b>COURNOLS</b>	Mercredi 03 Aout	Foyer Rural	16h30 / 19h30
<b>CHANONAT</b>	Jeudi 01 Septembre	Salle des Loisirs	16h30 / 19h30
<b>St-AMANT-T<sup>de</sup></b>	Mercredi 07 Septembre	Salle de l'amicale laïque (salle DOURIF)	16h30 / 19h30
<b>St-SANDOUX</b>	Mercredi 30 Novembre	Centre Culturel	16h30 / 19h30
<b>TALLENDE</b>	Vendredi 30 Décembre	Salle des Fêtes	16h30 / 19h30

**Venez nombreux, nous comptons sur votre générosité !**

## LE REPAS DES AINES

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli, samedi 16 janvier 2016, les aînés de la commune pour participer à un délicieux repas auquel se sont joints le Maire, Serge CHARLEMAGNE, des élus et des membres du C.C.A.S. ' Les cravates en bois', groupe local dont le répertoire est composé de chansons recyclées, a agrémenté cette journée festive.

Les personnes absentes avaient reçu un colis distribué par les élus et les membres du C.C.A.S.



## LES AMIS DE L'AUZON

Les Amis de l'Auzon ont tenu son assemblée générale le vendredi 29 janvier, en présence de 26 adhérents.



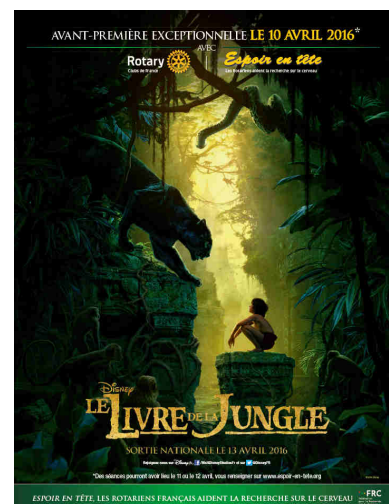
Après avoir exprimé ses vœux, Mme FERNANDEZ, Présidente a demandé à l'assistance d'avoir une pensée pour les adhérents décédés en 2015.

Cette année le bureau reste inchangé. Le bilan financier de l'année présenté par la trésorière a révélé une saine gestion et un résultat positif ce qui permet d'envisager pour 2016 des activités : un concours de belote le 21 février, le vide grenier, des repas au club, et des voyages en prévision dont la date n'a pas encore été fixée. L'Assemblée s'est terminée par le partage de la galette des rois.

## ESPOIR EN TÊTE

La journée nationale 'Espoir en tête' a été fixée au 10 avril 2016.

'Espoir en tête' est une action qui a été créée à l'initiative des rotariens français pour aider la recherche sur le cerveau. Sur Clermont-Ferrand, elle se concrétise par la projection en avant première du film « Le livre de la jungle », film distribué par Walt Disney et réalisé par Jon FAVREAU (Iron Man). Une séance se tiendra au Ciné Dôme d'Aubière le dimanche 10 avril 2016 à 18h15 au profit de la recherche sur le cerveau et le système nerveux central. Prix d'entrée : 15 Euros.



# SOCIETE DE PECHE LA CHANONATOISE



SOCIÉTÉ DE PÊCHE  
*La Chanonatoise*  
Étang local - Mars - 69480 Chanonat

L'année 2015 s'est terminée par le nettoyage du béal le 18 novembre. Tout au long de l'hiver, des membres du Conseil d'Administration ont nettoyé les grilles, enlevé les feuilles et les branches, permettant une bonne alimentation de l'étang.

Des pollutions de l'Auzon ont été observées : les 30 octobre et 1er novembre, coulait une eau blanchâtre avec de la mousse, probablement due à une origine laitière. Un constat de gendarmerie a été fait à la laiterie de Theix. Une autre pollution a eu lieu le 25 novembre, toujours avec une couleur blanchâtre et une odeur nauséabonde. Le 16 décembre, un nouveau type de pollution est survenu, probablement suite à un épandage direct de lisier ou à un rinçage de cuve, dans l'Auzon, avec une forte odeur. Nous demandons aux riverains d'être vigilants et de nous signaler immédiatement tout changement anormal des eaux de l'Auzon et de téléphoner à la Mairie ou à la Gendarmerie de Veyre-Monton. Notez bien l'heure et l'aspect observé, prenez des photos pour la Société de Pêche et envoyez les à notre secrétaire JP Philippon.

Nous rappelons que l'ouverture de la pêche, à l'Auzon et dans l'étang aura lieu le samedi 12 mars. **La Fête de la Pêche est prévue le Dimanche 22 mai.** Venez nombreux ! Bon printemps à tous !



## LE PITCHOU RENCONTRES

### L'ASSOCIATION 'PITCHOU RENCONTRES' PASSE LA SECONDE AVEC SUCCES

**P**as question de rester au point mort pour l'association Pitchou rencontres. Ce dimanche 31 janvier 2016 fut l'occasion pour les adhérents de l'association du village de Varennes de se retrouver pour repasser leur code de la route dans la version 1984 et de discuter autour d'une part de galette. Un verre de cidre complétait la collation, et conformément au code de la route celui-ci a été consommé avec modération sans que cela n'impacte la convivialité de ce second évènement, bien au contraire.



Il est à noter qu'il s'en est fallu de peu pour qu'il y ait plus de lauréats au tirage des rois qu'à l'obtention dudit sésame de la sécurité routière. Et pendant que les grands repassaient leur code, les plus jeunes exercent leurs talents créatifs sous l'œil bienveillant d'Annie. Tout cela va nous obliger, bien volontairement, à réitérer cette expérience : par gourmandise, par nécessité d'améliorer notre score ou tout simplement par envie de se retrouver ensemble de nouveau très prochainement. Merci à l'équipe municipale pour le prêt de la salle des loisirs et l'installation des panneaux de signalisation et merci à tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce moment.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez-nous / **04.73.78.59.12**

# LES POMPIERS

La Sainte Barbe, Chanonat La Roche-Blanche, s'est déroulée le 9 janvier 2016 à la salle de l'espace Jacques Prévert à la Roche Blanche en présence de Gérard Vialat, maire de la Roche-Blanche, de Serge Charlemagne maire de Chanonat, des élus des deux communes et de nombreuses personnalités.

Le lieutenant Jean-Alex Balzarini chef de centre a dressé un bilan chiffré sur le nombre d'interventions réalisées en 2015. Puis Philippe Raynaud a remercié le caporal-chef Michel Gonzalez (nommé sergent honoraire) pour son dévouement et ces années au service des habitants de la Commune de Chanonat.



Allocution de l'Adjudant-chef Philippe Raynaud chef de centre de Chanonat de mai 2005 à décembre 2011)

*" Le 01 juin 1984 tu t'engages au sein du centre de Chanonat comme bénévole, tu passes ta formation BNS, puis en 1992 tu deviens pompier volontaire du SISIAV. Se former devient indispensable, tu réalises tes formations, stages que tu accomplis sans*

*difficultés, te voilà fin prêt pour Continuer ta carrière, une carrière de 31 ans dont 28 années au sein du centre de Chanonat.*

*Tu auras été sous la direction de plusieurs responsables de centre, André Gauthier, Jean pierre Pezant, Alain Couleaud, Patrick Garand, Philippe Raynaud à Chanonat, et Jean-Alex Balzarini à la roche blanche, ton sérieux n'en décevra aucun. Ta passion sera héréditaire, puisque ta petite famille Céline et Arnaud deviendront pompier.*

*En plus de la mission exercée sur ta commune, tu signes une double affectation au centre de la Roche Blanche, là encore l'ensemble de l'équipe n'aura pas à se plaindre de tes services. Puis la fusion de nos deux centres s'effectuera en janvier 2012 Faisant déjà parti de l'équipe de la roche blanche, l'intégration ne sera qu'une formalité. Les relations que nous avons avec le personnel de la roche ont toujours été très amicales ce qui a facilité cet union.*

*Tu fais partie de ces pompiers qui ont marqué l'histoire de nos deux centres, des personnes vaillantes et courageuses. Après ces 31 années de bons et loyaux services rendus à une population de plus en plus exigeante et procédurière, tu as décidé de faire valoir tes droits à la retraite.*

*Tu as donné une grande partie de ton temps à ta mission de sapeurs-pompiers nous tant remercions. Un grand merci à ton épouse Pierrette, qui a largement contribué à ta carrière nous vous félicitons et vous remercions chaleureusement. Deux mots reflètent très bien ton parcours COURAGE ET DEVOUEMENT J'espère que les générations futures prendront exemple sur ta carrière. Ta disponibilité manquera à toute l'équipe. Un grand merci à notre retraité ! "*

# L'ECOLE ELEMENTAIRE

**D**epuis le dernier numéro de ce bulletin municipal, certaines activités pédagogiques ont cessé. D'autres se sont mises en place et des projets ont vu le jour.



Quelques semaines après la rentrée, trois classes de l'école élémentaire ont visité le champ de fouilles archéologiques. Répondant à l'invitation de l'INRAP (Institut National des Recherches Archéologiques Préventives), les élèves ont été reçus par un archéologue qui a présenté son métier, l'objet de ces fouilles préventives et les missions de l'équipe travaillant localement. Ces rencontres étaient d'une très grande qualité et ont beaucoup séduit les élèves qui sont restés très attentifs. Ces séances en début d'année scolaire constituaient une excellente introduction à l'apprentissage de notre Histoire.

En décembre, se terminaient les séances à la piscine, sur le bassin de Longues-Vic le Comte. La plupart des enfants de CM2 ont pu obtenir leur savoir-nager en validant le palier 1, nécessaire au collège. Le collège poursuit, en 6ème et en 5ème, l'enseignement de la natation.

En février 2016, les deux classes du cycle 3 (CE2-CM1 et les CM2) ont assisté à la deuxième projection d' « école et cinéma ». 5 courts-métrages leur étaient proposés. Au retour en classe, peuvent être étudiés, synopsis, scénarii, plans séquences, les trucages, les différentes prises de vues et leur signification. Et dans la même optique, les élèves de CP, CE1 et CE2 participeront au festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand en se rendant à une projection au cinéma Le Capitole.



Une classe de découverte, autour du château de Guédelon, est prévue en juin 2016 dont le thème est le Moyen-Âge. Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1, soit 41 élèves, partiront quatre jours. Pour réduire le coût de ce séjour éducatif, l'école organise et organisera des actions afin de générer quelques bénéfices, réduisant la part des familles. La municipalité aide à ce projet par une subvention de 23 € par enfant.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, un séjour de découverte coûte entre 45 et 50 € par jour et par enfant. Le transport, pour ce séjour, reviendra à 45€ par enfant. Une partie du bénéfice de la vente des photos est réservée à ce projet. Il en est de même pour la vente des sapins de Noël.

# L'ÉCOLE MATERNELLE GERARD RIVES

**A** la fin de mois de décembre, les deux classes ont participé au « Jour le Plus Court » et ont pu visionner une sélection de courts métrages adaptés à l'âge des enfants. Le Père Noël est également venu dans l'école et a laissé plusieurs cadeaux collectifs sur le thème de la forêt, des arbres et des animaux.

Le projet sur les arbres continue dans les deux classes. Les enseignantes ont constitué deux groupes mixtes (PS, MS et GS mélangés) nommés « les feuillus » et « les résineux ». Un spectacle interactif intitulé « Il était une fois la forêt » a été proposé aux enfants accompagné d'un CD pour que les enfants puissent chanter les chants du spectacle. Une compagnie théâtrale a également présenté un spectacle sous forme de livre pop-up géant sur la vie d'un arbre « L'arbroscope ». Les deux classes se sont de nouveau rendues dans le verger de M Chebance pour observer les arbres en hiver.



Le Relais d'Assistants Maternelles réunit quelques nounous dans la troisième classe, une fois par mois. En janvier, les élèves ainsi que les bébés ont pu écouter une lecture pupitre agrémentée d'un accompagnement à la guitare. En février, les bébés ont assisté au spectacle du livre pop-up aux côtés des élèves.

## LES PROJETS DE L'ANNEE

**C**ette année scolaire les élèves de CP et de CE1 CE2 sont sensibilisés au handicap et à la tolérance à travers deux projets.

**D**epuis le début d'année, une fois par mois ils reçoivent en classe Madame Martine Desplats et sa chienne Fidji.

Lors de ces interventions, les élèves ont pu découvrir un métier particulier : chienne reproductrice de chiens guide d'aveugle, une association le CESECAH (Centre d'Etude, de Sélection de Chien guide d'Aveugle et autres Handicap) et ont été sensibilisés aux problèmes du handicap et au travail des associations pour venir en aide aux personnes handicapées. Ils ont étudié différentes parties de leurs programmes scolaires à travers ce projet : la reproduction, la classification des êtres vivants, le rapport envers l'animal (responsabilité, comportement, respect...) et l'éducation civique à travers le volet handicap et l'étude d'une association.







Le deuxième projet, intitulé ART TOLERANCE, a pour thème les droits des enfants et est mené en partenariat avec le Secours Populaire. Les élèves vont apprendre différentes chansons de Monsieur Jean Luc Brouillon et ils se produiront en mai dans une salle de spectacle lors d'un « vrai » concert en compagnie de l'artiste et de ses musiciens.

## LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

De début novembre à mi-janvier les les élèves de CM1 / CM2 ont bénéficiés de séance de découverte du monde microscopiques animé par Monsieur Laveran.



Durant cette période à raison d'une à deux fois par semaine les enfants ont pu observer au microscope divers structures des êtres vivants ou structures de ces êtres invisibles à l'oeil nu. À l'aide de ces observations et de photos ils ont pu aborder le monde des être unicellulaires (bactéries, levures, champignons, algues) et leur rapport avec l'homme et son environnement. Observer des cellules et des structures microscopiques de végétaux, d'animaux ou humaine et discuté de leur rôle.

Pour chaque séance des documents ont été remis aux enfants avec des illustrations de ce qu'ils ont réellement observés.

Les enfants ont dans l'ensemble beaucoup appréciés ces interventions et se sont montrés très intéressés et assidus. Encore merci à Monsieur Laveran qui a pris sur son temps libre pour venir gracieusement animer ces séances.

## L'AIDE AUX DEVOIRS A L'ECOLE DE CHANONAT

Nous sommes 4 personnes à assurer l'aide aux devoirs des enfants de l'école primaire, **et nous souhaitons agrandir l'équipe** pour pallier aux absences et faire en sorte que cette activité, appréciée des parents, continue. Nous sommes bénévoles et nous cherchons d'autres personnes volontaires pour compléter une équipe déjà en place. L'ambiance est sympathique.

L'aide aux devoirs a lieu le lundi soir et le jeudi soir de 17h à 18h dans l'école de Chanonat.

**Pour tout renseignement :**

Martine 06 31 52 01 43 - Nathalie 06 38 74 27 23

Elisabeth 06 70 73 62 66 - Dominique 06 07 96 45 55

## LE COMITE DES FETES



Le samedi 13 février le comité des fêtes organisait le repas dansant de la Saint Valentin. Une soixantaine de personnes ont été ravies de se retrouver pour partager ce moment festif. Après un apéritif convivial, le repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse animé par la troupe "AMC KZO" qui a su faire chanter et danser les convives jusque tard dans la nuit.

Le comité tient à remercier toutes les personnes présentes et espère vous compter encore plus nombreux lors des prochaines manifestations...

**CHASSE AUX ŒUFS samedi 2 avril**  
**VIDE GRENIER dimanche 12 juin**  
**FINALE DU TOP 14 SUR ECRAN GEANT**  
**vendredi 24 juin**

## CONFERENCE D'ANNIE LEGRAND RESTAURATRICE DE TABLEAUX



Un tableau de Jean de Chateauneuf (1877-1961), peintre de l'école de Murol, se trouvait dans le grenier de la mairie. Il était en mauvais état et avait subi des dégâts à cause de l'humidité.

Ce tableau a été restauré par Mme Annie Legrand qui a accepté de parler de son travail de restauratrice en général et de la restauration du tableau de Jean de Châteauneuf, en particulier.

La conférence de Mme Annie Legrand aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 20 h 30, salle des loisirs.

**Venez nombreux pour profiter du talent de Mme Legrand à partager son savoir-faire et ses connaissances du métier de restaurateur de tableaux... et n'hésitez pas à emmener vos enfants, jeunes et moins jeunes, à cette passionnante soirée.**

# LA MEDIATHEQUE

L'équipe de la médiathèque a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles bénévoles, Dominique Dubost et Marie Claude Francolon. Nous sommes maintenant une équipe de 5 bénévoles et nous allons comme les autres années vous proposer des nouveautés et des animations pour les enfants des écoles et pour les plus petits du. Bien que les écoles et quelques adhérents nous soient très fidèles, nous déplorons une baisse continue de fréquentation de la médiathèque, aussi nous comptons sur vous et serons très heureuses de vous accueillir.

Les élèves de la classe de Marie Pierre ont réalisé une rétrospective de la guerre de 14-18 que nous vous invitons à venir découvrir à la médiathèque, nous vous en proposons quelques extraits en images. Nous remercions les enfants de nous en avoir fait profiter.

**Jeudi 4 février** : séance de kamishibai avec les classes maternelles.

Le kamishibai, d'origine japonaise, signifie littéralement « *pièce de théâtre sur papier* ». C'est une technique de contage basée sur des images sur planches cartonnées, en papier à l'origine, défilant dans un petit théâtre en bois ou en carton. Il se rapproche du théâtre de Guignol, mais avec des images à la place des marionnettes. Les planches cartonnées racontent une histoire, chaque image présentant un épisode du récit. Le kamishibai peut être utilisé facilement dans tous les lieux de rencontres (bibliothèques, écoles...). Il est utile pour l'alphabétisation, l'apprentissage de la lecture à haute voix, la création et l'écriture d'histoires par les enfants.



Les élèves d'Emmanuelle ont beaucoup aimé l'histoire des cinq petits cubes jaunes et les élèves de Catherine ont bien ri en écoutant l'histoire du cuisinier grognon. Un moment très agréable, les enfants sont repartis avec le sourire.

**Le mercredi 6 avril à 16h30, la médiathèque de Chanonat propose, pour les enfants de 3 à 6 ans, une lecture d'albums sur le thème du beau et du bon (séance accompagnée de tablettes numériques)**

**Réservation obligatoire auprès de la médiathèque des Cheires au 04-73-39-61-53 ou par mail à [mediatheques@les-cheires.com](mailto:mediatheques@les-cheires.com).**



# LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN



La chenille processionnaire du pin est un ravageur important des pineraies d'Europe du Sud, qui atteint en France la limite nord de son aire d'extension. Sa remontée actuelle vers le nord est le signe d'un réchauffement du climat. La chenille processionnaire du pin s'attaque à de nombreuses espèces de pins (pin noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzmann, maritime, sylvestre, pin d'Alep, etc...) et dans une moindre mesure aux cèdres.

Au cours de l'hiver et jusqu'au début du printemps, les chenilles quittent l'arbre en formant de véritables processions, descendant de la cime des arbres le long des branches et du tronc à la recherche d'un endroit au sol suffisamment chaud et meuble pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeur. Selon les régions et l'ensoleillement, l'époque de la procession varie, se situant généralement entre décembre et avril.

## Dégâts et nuisances

La chenille processionnaire du pin est responsable de dégâts sur les boisements de pins en forêt. En effet, la consommation du feuillage peut être particulièrement sévère en hiver et au printemps si les populations sont importantes, occasionnant une défoliation massive et un préjudice important surtout à des jeunes boisements.

En zone d'habitation, la présence des nids sur les pins des jardins de particuliers ou des lieux publics (écoles, parcs, stades, ...) outre son caractère inesthétique, est responsable d'affections graves chez l'homme et chez les animaux, liés au caractère urticant des poils des chenilles.



La chenille processionnaire, à partir de son 3ème stade de développement, dispose en effet de plages de petits poils urticants (moins de 1 mm) appelées miroirs, cachées dans les replis de la peau. On dénombre au minimum 120 000 poils par miroir, soit environ 1 million par chenille. Ces miroirs, qui s'ouvrent et se ferment, libèrent les poils urticants lorsque la colonie est agressée.

Ces poils se détachent facilement et restent en suspension dans l'air ambiant. Ils demeurent virulents plusieurs mois après la disparition des chenilles, notamment dans les nids qu'elles ont occupés.

Chez l'homme, le contact direct avec les chenilles ou bien indirectement avec les poils urticants disséminés par le vent est responsable d'accidents plus ou moins graves suivant la sensibilité des individus : sur la peau par des plaques rouges avec ou sans cloques, accompagnées de démangeaisons, au niveau des yeux, par des paupières rouges et enflées ou dans les bronches, par des allergies violentes chez les personnes présentant des difficultés respiratoires.

Lorsque les symptômes persistent, et quelle que soit la zone affectée, la consultation d'un médecin est vivement recommandée. Parmi les animaux, les chiens et les chevaux sont les plus vulnérables surtout à l'époque des processions où les chenilles sont directement accessibles. Les poils urticants provoquent chez ces animaux des nécroses allant jusqu'à la perte de la langue.

## Moyens de lutte

La lutte contre la chenille processionnaire du pin ne permet pas d'éviter une nouvelle infestation, mais consiste uniquement à protéger les peuplements de jeunes arbres les plus sensibles et à limiter localement les populations de ravageurs à un taux compatible avec la présence humaine.

- Lors d'attaques ponctuelles, sur des arbres de faible taille ou facilement accessibles, il est possible de récolter les nids ou les pré-nids, ou de couper les rameaux porteurs à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir en se protégeant suffisamment.



- Pour protéger un jardin ne contenant que quelques pins, contre les risques d'urtication lors des processions de nymphose, il est possible d'installer des "eco-pièges" (à installer à partir de Décembre, avant les premières processions). L'éco-piège est constitué d'une gouttière à fixer autour des troncs des pins infestés, à laquelle est accroché un sac rempli de terre dans lequel les chenilles vont s'enterrer pour se transformer en nymphe. Le sac peut être retiré à partir du mois de mai. Pour le détruire, deux possibilités: soit l'incinérer dans un contenant, soit le suremballer dans un sac poubelle et le jeter aux ordures ménagères.

# ETUDES HYDROLOGIQUES & HYDRAULIQUES

La commune de Chanonat, en partenariat avec la commune de Romagnat et avec l'aide technique du département, a chargé la société EGIS-Eau, après appel d'offres, de réaliser des études sur les bassins versant de Opme et de Jussat afin de connaître les mesures à prendre et les investissements à réaliser afin de pouvoir prévenir les conséquences de fortes précipitations. La commune a bénéficié de plusieurs subventions pour financer ce projet essentiel pour protéger les structures et les habitants (même si la menace d'inondation est un risque faible sur la commune). Ces études seront présentées au Conseil municipal avant la fin mai de cette année.



# TROPISME(S) 07



**CHAMP LIBRE**, association des arts contemporains, du jazz, des musiques improvisées et de la création contemporaine de Chanonat, en partenariat avec la mairie de Chanonat, avec le soutien de la direction des affaires culturelles d'Auvergne (DRAC), le conseil Général du Puy de Dôme, la Communauté de communes des Cheires, vous propose pour la septième année consécutive : **TROPISME(S) du 11 au 19 juin 2016.**

Cette exposition/parcours d'art contemporain dans les lieux emblématiques du bourg de Chanonat : ancien jardin de la cure, chapelle Notre Dame de l'Arbre, centre Bourg, ... est l'occasion pour les visiteurs et habitants de la commune de redécouvrir le village en dialogue avec les œuvres de sept artistes diplômés de l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM) pendant deux week-end de juin. Vous découvrirez ainsi les œuvres de Corentin Cognet, Samira Ahmadi Ghotbi, Alexandre Paulus, Florent Poussineau, Emma Pavoni, Léa Puissant et Myriam Urvoaz.

Le montage de l'exposition se déroulera la dernière semaine du mois de mai. Une rencontre pédagogique comprenant visite et ateliers d'arts plastiques avec deux artistes sera proposée pour les élèves des écoles maternelles et primaires de Chanonat.



## Les concerts de TROPISME(S)

Cette année le Festival Tropicisme devient Tropicisme(s) sous les Volcans. Il y aura bien plusieurs concerts (comme un vrai festival!) sur deux samedi ! Nous aurons l'honneur et le plaisir d'accueillir Olivier LOUVEL en trio pour son cinquième album, nous inaugurons notre nouveau partenariat avec le Rezzo Focal JAZZ à VIENNE avec la venue de nOx.3 le lauréat 2015 et la région Auvergne-Rhône-Alpes sera représentée par le duo Watchdog.



### Olivier LOUVEL TRIO- samedi 11 juin 2016



**Pour Olivier Louvel**, la musique est histoire d'ouverture et de voyages. Le monde, il l'a parcouru dans tous les sens, avide de connaître ses musiques, ses peuples. D'Indonésie en Namibie, de l'équateur aux paysages arctiques. Il construit un parcours riche en rencontres et en expériences, il a participé à plus d'une soixantaine d'albums et joué dans plus de cent pays. Avec l'ORCHESTRE NATIONAL de BARBES, Geoffrey ORYEMA, David LINX, Billy COBHAM, Mike MANIERI, Antonio SANCHEZ, Gil GOLDSTEIN, Manu KATCHE, Ibrahim MALLOUF, Stéphane HUCHARD, Anne DUCROS , IDIR, Rick MARGITZA, Jeanne CHERHAL , JALEO (Louis Winsberg) , André MANOUKIAN , Olivier KER-OURIO , Eric SEVA, Stéphane GUILLAUME, ...

Olivier viendra à Chanonat, nous présenter "Tangerine sparkle" son cinquième album solo en compagnie des excellents Gilles Coquard à la contrebasse et Nicolas Viccaro à la batterie. La musique d'Olivier est empreinte de liberté et d'espace, de mélodies sublimes et de traits virtuoses, une forme de jazz qui, sans renier le passé, regarde vers le futur !

*Olivier LOUVEL : Guitares*

*Gilles COQUARD : Contrebasse*

*Nicolas VICCARO : Batterie*

## nOx.3 -samedi 11 juin 2016

**nOx.3 est le groupe lauréat du ReZZo Focal JAZZ à VIENNE** pour l'année 2015. Ce trio de jeunes musiciens ouverts, créatifs et complètement encrés dans leur époque viendra à Chanonat avec une double actualité discographique, un premier album sorti en novembre 2015, le second soutenu par Jazz à Vienne sortira en avril 2016.

On pourrait qualifier la musique de ce trio « d'électro-libre à tendance improvisée qui agit sur tous ceux qui bougent ».



Leur identité provient de la rencontre entre des mélodies purement nOxiennes et des sonorités propres à la musique électronique contemporaine (Amon Tobin, Nabukazu Takemura, Flying Lotus, Dorian Concept, Ryoji Ikeda, etc.). Tout un programme !

*Rémi Fox : saxophones alto et soprano*

*Matthieu Naulleau : piano et ordinateur*

*Nicolas Fox : batterie et électroniques*

## Watchdog- Samedi 18 juin 2016

Nous finirons Tropisme(s) sous les Volcans 2016 le 18 juin avec Watchdog ce duo de Chambéry qui rassemble Anne Quillier (lauréate de jazz à la défense 2013 avec son sextet) et Pierre Horckmans. Ils sont tous les deux membres du collectif Pince Oreilles.

**WATCHDOG** c'est le reflet sonore de nos sociétés, transgressant les frontières stylistiques, les deux duettistes jouent, s'observent, dialoguent, prennent des risques et ne se donnent aucune limite dans un univers sonore en perpétuelle évolution.

*Anne Quillier : Fender Rhodes, Moog*

*Pierre Horckmans : clarinette basse et Bb*



### **Informations pratiques TROPISME(S) 07 :**

- Espaces d'expositions : entrée libre ouverts samedi / dimanche 11, 12, 17, 18 juin après midi
- Sur réservation en semaine pour les groupes
- Inauguration des espaces d'expositions samedi 11 juin 2016 à partir de 17h 30, entrée libre
- Concerts : entrée libre – samedi 11 et 18 juin à partir de 21h

**Pour recevoir l'actualité de CHAMP LIBRE ou pour toutes informations pratiques** [facebook/tropismessouslesvolcans](https://www.facebook.com/tropismessouslesvolcans) ou [champlibrechanonat@gmail.com](mailto:champlibrechanonat@gmail.com)



# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE L'ARBRE

La souscription ouverte pour effectuer les restaurations indispensables à la sauvegarde de notre chapelle municipale est aujourd'hui fonctionnelle. Si vous voulez en suivre l'actualité, vous pouvez vous connecter au site de la Fondation du patrimoine [Pour arriver facilement sur notre annonce tapez sur votre moteur de recherche « **Fondation du patrimoine Auvergne Chanonat** »].

Si vous souhaitez participer à ce projet, il vous est possible de faire un don [déductible fiscalement à hauteur de 66%] par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Pour ce faire, vous pouvez verser soit, en ligne, à partir du site de la Fondation soit, par courrier, l'imprimé nécessaire étant disponible en Mairie. Il vous est également possible de soutenir notre action en adhérant à notre association pour la somme de cinq Euro que vous pourrez verser au secrétariat de la Mairie n'oubliez pas de mentionner à cette occasion vos adresses postales et mail.

Fidèle à sa vocation culturelle, la chapelle accueillera, ce printemps deux débats et des expositions, mais au cours de rencontres avec certains de nos donateurs Chanonatois, a été formulé le souhait de pouvoir accéder à la chapelle plus souvent.

C'est pourquoi, **nous vous invitons à venir, entre 9h00 et 11h00, prendre votre petit déjeuner, avec nous, à la chapelle tous les samedi matins à partir du 2 avril jusqu'au 14 mai.**



# LES DEBATS DE LA CHAPELLE

## PROGRAMME PRINTEMPS 2016

Les débats se tiennent à la Chapelle Notre-Dame de L'Arbre à 20 heures. Après la présentation du thème suivie d'un débat, la conversation se poursuivra, de façon plus libre, en partageant un petit casse-croute tiré du sac de chacun.

### Vendredi 29 avril 2016 : “ Que reste-t-il du territoire sans bien commun ?”



**Invité Laurent Lelli**, géographe responsable de l'Unité exécutive "ingénierie territoriale et développement durable des territoires" Agro ParisTech – Engref

« *Je développerai plus précisément l'idée que pour fonder une société qui prenne en main son destin et son développement, il est nécessaire de penser et partager des biens communs au sens de la définition d'Eléonor Ostrom. Je prendrai appui pour une entrée dans cette question sur bien commun qu'est le paysage.* »

« *Le territoire est un palimpseste, un espace façonné par l'histoire des sociétés, un construit social en évolution permanente. A l'heure du tout numérique, d'une société qui a du mal à définir dans quels espaces elle désire se développer, la crise du territoire serait en marche pour beaucoup. Pour autant, il existe des biens communs qui peuvent faciliter la réflexion sur un vivre ensemble porteur de sens et de valeurs partagées. Le paysage est une notion qui peut permettre cette reliance entre un espace matériellement défini sur des objets, des formes, des structures et des représentations qui fondent une éthique sociale qui pourrait être utile de projeter le monde de demain.* »

### Vendredi 20 mai 2016 : “ Découvrir l'association Terre de Liens”

**Invitée Corinne Dupasquier**, Présidente du groupe local de Terre de Liens Clermont Sud.

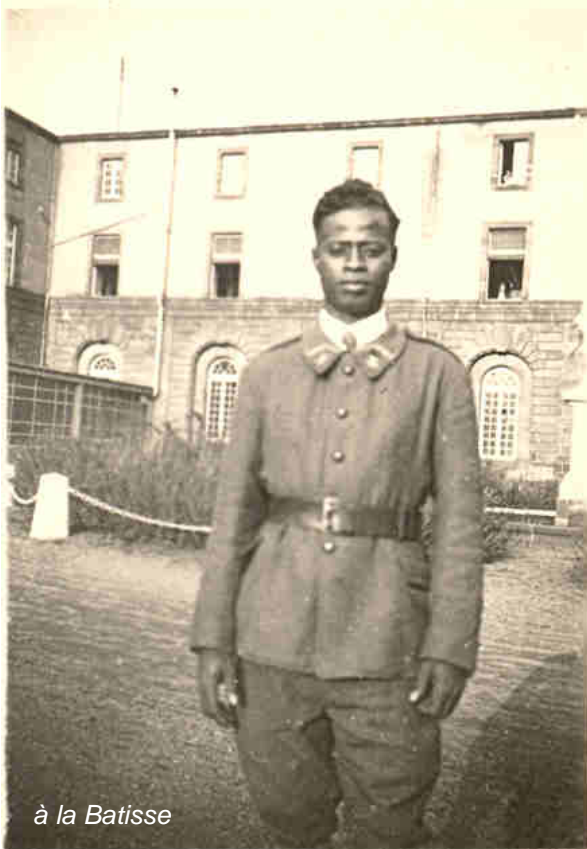


Dans un territoire fortement marqué par l'urbanisation et la progression des grandes cultures céréalières en agriculture conventionnelle, les citoyens du groupe local Clermont Sud de Terre de Liens se mobilisent pour préserver un ancien terroir de la pomme d'Auvergne menacé de disparition. Venez à la rencontre de ce mouvement qui a acquis 14 hectares de vergers sur la commune de Saint-Amant-Tallende et sécurisé l'installation de deux paysans en agriculture biologique. Vous découvrirez l'histoire de 'Terre de Liens', ses missions, ses outils de finance solidaire et son action dans un contexte local de difficultés d'accès à la terre.

Pour tout renseignement : **Pierre Culleron** : Tél 04 73 79 47 82 - Mail : [culleronp@wanadoo.fr](mailto:culleronp@wanadoo.fr)

# 1915-2015 AUVERGNE MADAGASCAR

## HISTOIRES PARTAGEES



Dans le précédent bulletin municipal (n°76) un appel avait été lancé pour retrouver des témoignages sur des soldats Malgaches présents et hébergés sur notre commune à partir de 1940. Or il se trouve que dans le "fond photographique" collecté par l'association CHAMP LIBRE lors de ses recherches auprès des séniors de la commune de Chanonat, il y avait cinq photographies (dont trois ci dessous) témoignant de leur présence. Ces photographies ont été transmises à Martine Faucher, pilote du projet de l'EREA d'Opme "1915-2015. Auvergne Madagascar, histoires partagées" (cf bulletin précédent).

Il nous paraît intéressant de rappeler le contexte historique qui explique la présence de ces soldats ici, si loin de leur pays.

### Jean de Lattre de Tassigny

Le général de Lattre arrive à Clermont en juin 1940 après la défaite avec ses soldats. Il cherche un lieu aux alentours de la ville pour s'installer avec sa garnison. Un aide de camps lui propose le chateau d'Opme qui à l'époque était une résidence secondaire. Il réquisitionne le domaine et prend possession des lieux avec 250 hommes (dont de nombreux Malgaches) qui pour certains seront

hébergés "chez l'habitant". C'est ici qu'il décide de construire une école militaire de cadres. Il travaillera avec un architecte nommé Neyrial pour mener à bien un projet ambitieux. Il sera arrêté par le gouvernement de Vichy en Janvier 1943; condamné à 10 ans de prison il s'évadera de la prison de Riom en septembre 1943 pour rejoindre De Gaulle à Londres.

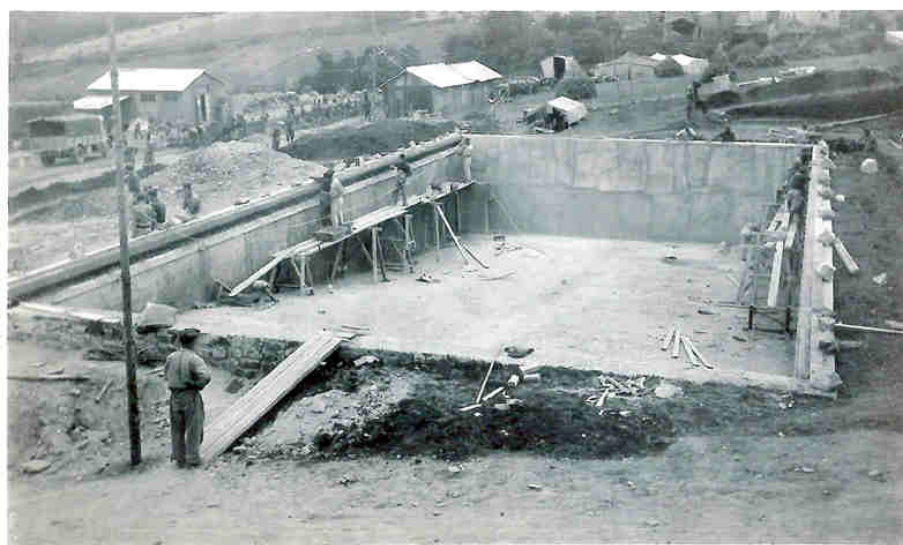


## La construction de ce qui deviendra l'EREA

Le chantier démarra rapidement. De Latrre détailla son projet à l'architecte et le prévint que le chantier commencerait le lendemain matin!! Le projet prévoyait de longs bâtiments s'ouvrant sur une esplanade, de larges escaliers rejoignant les terrasses étagées sur la pente avec un théâtre, une salle d'éducation physique spacieuse, des terrains de jeux, un fronton de pelote...et une piscine de taille olympique ! (cette piscine fut par la suite ouverte les dimanches au public local)



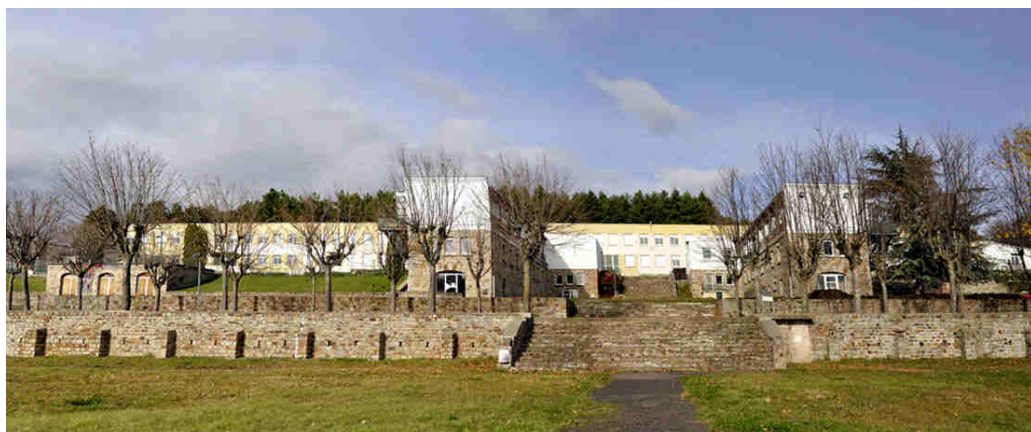
Avec 250 tirailleurs Malgaches chargés du terrassement le spectacle est étonnant. Au plus fort du chantier, l'effectif total dépasse le millier d'hommes.



Pour alimenter la piscine et, surtout, pour doter l'école de douches, de lavabos et d'installations sanitaires de premier ordre, on n'hésite pas à capter de l'eau à Theix, à sept kilomètres ! L'école des cadres sera construite en 18 mois. Ces bâtiments abritent maintenant l'Ecole Régionale d'Enseignement Adapté baptisée "maréchal de Latrre de Tassigny" depuis le 1 Juin 1999. C'est dans ce contexte que les soldats Malgaches vont travailler dur, terrassiers improvisés, tout comme les autres soldats.

Aujourd'hui tous les habitants de Jussat et Chanonat connaissent l'EREA et nous sommes encore à la recherche de témoignages ou de documents les concernant.

**N'hésitez pas à contacter :**  
**Martine Faucher, directrice**  
**& Anne Thomas Colombet,**  
**documentaliste**  
**Tél : 04 73 70 45 58**  
**[martine.faucher@ac-clermont.fr](mailto:martine.faucher@ac-clermont.fr)**



# LE DOSSIER HISTORIQUE

## L'AGRICULTURE A CHANONAT – 3eme partie

par Jean-Pierre PEZANT, ancien maire de Chanonat

**A**près les articles concernant la viticulture et l'arboriculture l'histoire serait incomplète si nous passions sous silence l'élevage et la culture céréalière tant ces productions sont indispensables et complémentaires aux ressources, à nos habitants, exclusivement ruraux après la dernière guerre mondiale. L'élevage avait deux aspects principaux qui étaient la composition des attelages et la fourniture de denrées alimentaires aux paysans qui vivaient pratiquement en autarcie complète.



M. Antoine Pezant en 1937

La culture céréalière est à Chanonat de grande qualité, favorisée par des terres de très bonne valeur agronomique, les rendements sont souvent très bons, améliorés régulièrement par les apports organiques fournis par l'élevage.

Dans les années 1940, chaque exploitation avait besoin pour le travail de la terre et les divers transports, d'animaux de trait qu'ils soient équins ou bovins ; une bonne trentaine de chevaux étaient présents sur l'ensemble de la commune, quelques paires de bœufs mais on utilisait également des vaches de races rustiques pour les attelages (Ferrandaises, Salers, Aubrac).



M & Mme Chebance en 1966

Les paysans de cette période travaillaient la plupart du temps de manière individuelle aidés de leur famille mais pour certains travaux l'entraide était indispensable, il fallait plusieurs chevaux pour tirer la charrue ou la moissonneuse lieuse, la plupart des exploitants n'en possédant qu'un seul, il fallait donc travailler de manière collective. Ce travail en commun a fait naître l'idée d'acquérir du matériel en système coopératif (moissonneuse lieuse, rouleau, trieur et semoir à grains), un bâtiment approprié servait d'abri pour ces outils, rue derrière les murs. Il appartient aujourd'hui à la commune suite à un don de la coopérative qui a été dissoute en 1995.

L'élevage ovin est aussi organisé en système collectif. Chaque éleveur possède entre dix et trente brebis qu'il héberge individuellement la nuit pendant la période hivernale ; la journée un berger les rassemblait pour les faire paître et le soir venu elles rentraient docilement dans le bercail, le troupeau se composait d'environ 300 têtes.

Dès la fin du printemps les moutons quittent leur bergerie pour la saison estivale et seront parqués la nuit dans un enclos fait de claies en bois qui se déplace chaque jour dans les parcelles de prairies ; les propriétaires de ces parcelles qui se succèdent rapidement bénéficient d'une fumure organique non négligeable ; en échange le bénéficiaire doit aider le berger à monter le parc et lui fournir nourriture pour lui et pour ses chiens. Il doit en outre déplacer la cabane servant d'abri sorte de roulotte sur roues en bois. Chaque fin de mois une personne habilitée collectait les cotisations calculées au prorata du nombre de brebis gardées et versait le salaire du berger.

L'été, les brebis rentraient ponctuellement une journée ou deux en bergerie pour la tonte et la baignade dans un liquide approprié qui les débarrassait de tous les parasites externes logés dans leur toison. Les brebis étaient utilisées pour leur laine et pour la viande de leurs agneaux très prisée des bouchers de la région ; elles avaient un autre avantage collectif non négligeable ; en parcourant chaque jour les chemins communaux les brebis broutaient les bas-côtés et les haies attenantes, réduisant considérablement le travail de l'employé municipal.



*Rue Notre Dame de l'Arbre dans les années 1950*

Les vaches étaient nombreuses ; chaque paysan en possédait 4 ou 5, plus de 200 étaient donc présentes dans nos trois villages sans compter les troupeaux plus importants dans les domaines de Chagourdat et de la Pradelle plus spécialisés en élevage. Dans les villages, les vaches étaient la plupart du temps logées dans de petites étables voutées où elles cohabitaient avec les volailles et lapins, les cochons avaient droit à un habitat spécifique.



*Rue du Chabris à la fin des années 1940*

Comme cité plus haut les vaches pouvaient constituer un attelage néanmoins, elles produisaient un veau chaque année et donnaient aussi un peu de lait collecté chaque matin par le laitier qui, très matinal, récoltait pour une livraison en ville.

Les céréales produites avaient plusieurs destinations :

- Le blé était dirigé vers le moulin qui après le travail de minoterie était transformé en farine, celle-ci livrée au boulanger au nom de chaque ayant droit qui retirait quotidiennement son pain noté sur un carnet par la boulangère ; à la fin du mois on réglait uniquement le travail du boulanger.
- Le surplus de blé et l'orge étaient destinés à l'alimentation des cochons et des volailles, l'avoine était consommée par les chevaux de trait.

Aujourd'hui, ce ne sont que des souvenirs, l'agriculture a fait l'objet de mutations successives, cette évolution fulgurante nous étonne ; qui aurait pu croire après l'arrivée des premiers tracteurs dans les années 1950 que ceux-ci soixante ans plus tard évolueraient sous contrôle de GPS. Le territoire agricole de Chanonat est principalement utilisé pour la culture des céréales ; une large part de la surface est cultivée par des exploitants venus de communes voisines mais ils sont de moins en moins nombreux ; leurs exploitations sont de plus en plus grandes, plus modernes, mais aussi plus vulnérables économiquement.

Malgré l'évolution de leurs conditions de travail, les agriculteurs d'aujourd'hui sont-ils plus heureux que ceux du milieu du 20ème siècle ? Il nous est permis d'en douter, pourtant que la campagne est belle !!!



# PAROLES HABITANTES

**N**otre espace de vie se transforme inexorablement comme un peu partout ailleurs. Mutations spatiales, paysagères mais également sociales. Notre espace de vie se transforme, se reconfigure. Le projet « Paroles Habitantes » a l'ambition d'aller à la rencontre des habitants de Chanonat, natifs ou nouveaux venus, ruraux et urbains, jeunes et moins jeunes pour recueillir leur vécu de ce territoire, de ce qu'il était et de ce qu'il est en train de devenir en enregistrant leurs témoignages en partageant leurs album photo,. Qui sont-ils, comment le perçoivent-ils ? Quelles images ont-ils du passé et du présent de la commune ?

**C**e projet est porté par la notion de la mémoire collective d'un lieu de vie. Que fait-on de cette mémoire et comment opère-t'on sa transmission ? Entre mémoire individuelle, forcément intime, et mémoire collective, attachée à des lieux partagés, comment se construit une mémoire des lieux ? Des générations, issues d'un même lieu, d'un même espace géographique peuvent-elles avoir des souvenirs communs ?

**"Paroles habitantes"** est née d'une volonté de partage et de resserrement du lien social par les membres de l'association Champ Libre. Nous avons, pour le moment, partagé cette expérience avec M. Jean Vigné, Mme Suzanne Lepetit, M. Jean Viguié et M. Jacques Michell.

**N**ous avons été le réceptacle de nombreuses photographies que nous avons scannées et imprimées afin d'étoffer un classeur qui est conservé en Mairie (mais qui circule). Le but est de synthétiser à la fois les témoignages et le patrimoine iconographique et de solliciter d'autres possesseurs de photo et détenteurs d'une mémoire à participer à la démarche.

**V**oici quelques extraits pour ce numéro de cette très chaleureuse rencontre avec Monsieur et Madame Viguié. Merci encore à eux pour leur gentillesse, leur accueil et leur disponibilité :

## **Est-ce que vous pouvez vous présenter ?**

Monsieur Jean Viguié : Je suis né à Chanonat, de parents auvergnats, tout les deux, père et mère. Notre père était meunier, fils de meunier, de Chanonat, notre maman, fille d'agriculteur. J'ai eu deux sœurs et un petit frère, huit ans de moins que moi. Je suis né en 1929. J'ai été à l'école de Chanonat, à l'école primaire et après j'ai continué le métier de paysan chez mes parents. Puis, comme la ferme était très petite, il n'y avait pas assez pour faire vivre tout le monde, alors donc nous sommes montés à Paris. Et nous sommes entrés à l'éducation nationale. Nous avons passé le concours et puis voilà, je suis un fonctionnaire à la retraite.

## **Pouvez-vous décrire votre lieu de vie aujourd'hui ?**

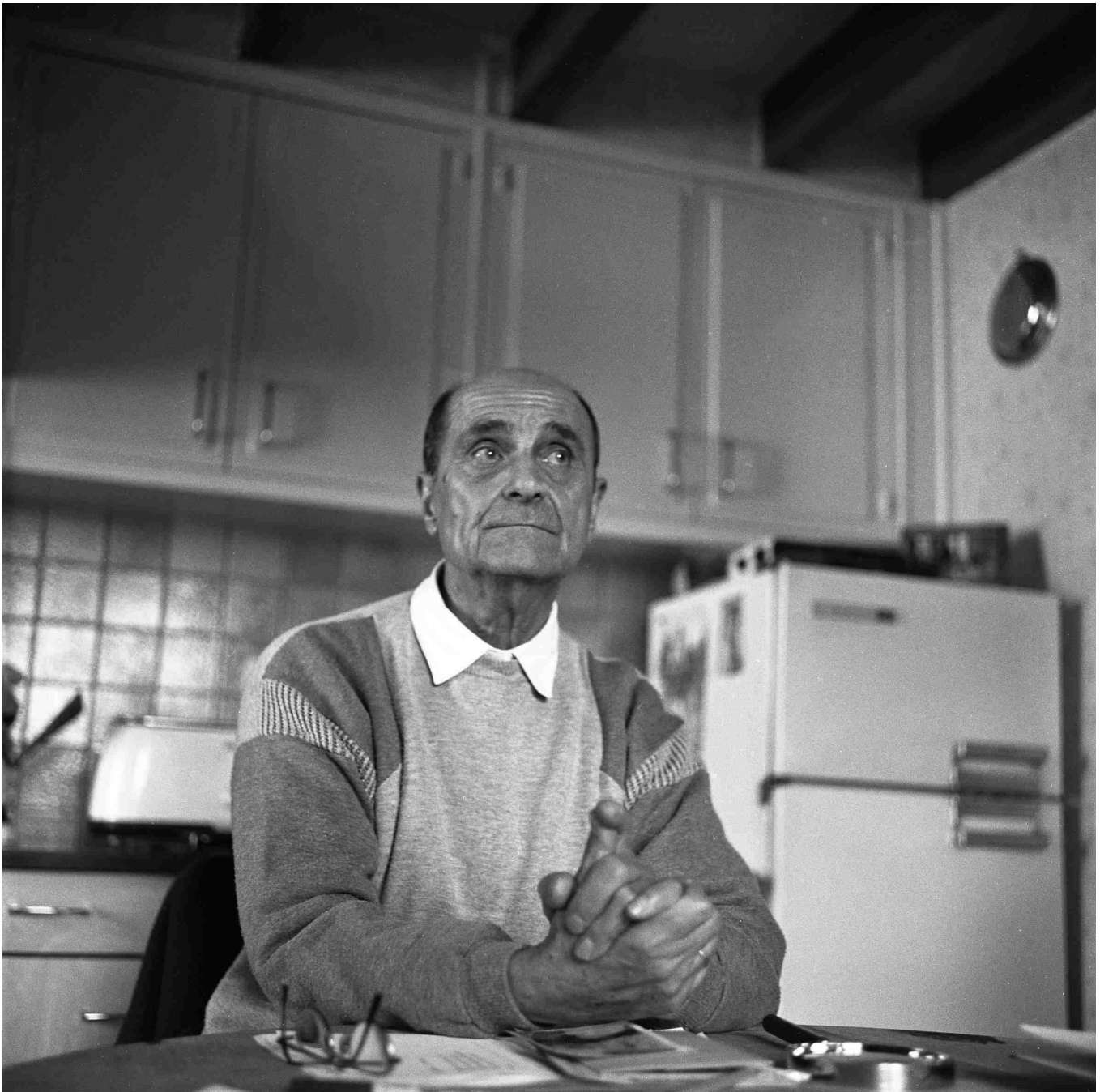
J. V : Nous sommes revenus en 1994 définitivement. Je suis né dans la rue des fossés à côté de l'ancien forgeron. Depuis que nous sommes revenus cela s'arrête à des petites promenades, à des sorties. Non les meilleurs souvenirs, c'est mon enfance.



**Vous nous avez dit être allé à l'école primaire, il n'y avait qu'une école ?** J. V : Il n'y avait qu'une seule école laïque à Chanonat, une pour les garçons et puis une école des filles, où allaient mes deux sœurs. Et autrefois il y avait quatre écoles, deux écoles laïques et deux écoles libres. L'école des frères était ici, elle jouxtait notre maison en face du jardin public et l'école libre des filles était en face de l'école des garçons, l'école actuelle. L'autre école laïque se trouvait à côté de la tour qui a été détruite. Mais je ne l'ai pas connu mais j'ai connu l'école libre des filles.

**Donc, il y avait beaucoup d'enfants pour avoir deux écoles ?**

J. V : Ecoutez, j'avais fait un recensement pour l'école dans les années 40, pendant la guerre et il y avait environ 1700 habitants à Chanonat. Donc, c'était déjà un bourg important. Toutes les maisons étaient habitées et les familles étaient très nombreuses. Peu de gens partaient à Clermont, peu de gens émigraient. Il y avait beaucoup d'artisans à cette époque et beaucoup de commerçants.





### Qu'est-ce qu'il y avait comme commerce ?

J. V : Alors comme commerce, il y avait quatre cafés. Il y avait celui de la place actuelle, qu'on appelait « Chez Clémentine ». Il y avait le café de la promenade, c'était tenu par madame « Fraise » qui faisait restaurant en même temps. Il était au coin de la route d'Opme et de la route de Varenne. Elle faisait café, restaurant et hôtel. Elle avait sa grange en face où les gens mettaient leurs attelages et elle avait son potager en face. Le troisième café se trouvait sur la place

à côté de celui qui est actuel. Les anciens s'y retrouvaient pour jouer à la belote le dimanche matin. Cela faisait aussi recette de tabac. Le quatrième se trouvait « derrière les murs », « chez Simone », qui faisait restaurant. Il y avait des épiceries, les « economias du centre » qui était situé en haut de la rue des Fossés, là où se trouvent les poubelles. Clémentine qui tenait le café faisait en plus l'épicerie. Cela fait deux, et puis Marie Lefauré tenait une petite épicerie également. C'était sous la tour qui a été détruite.

Tout ça, c'était dans les années 35 à 44. Alors après comme commerçants qu'y avait-il ? Des épiceries, les cafés. Dans mon enfance, il y avait deux boulangers : celui actuel et puis une boulangerie située au fond de la cour dans la rue des fossés puis il y a eu une seule boulangerie. Alors dans cette boulangerie, les paysans allaient faire moudre leurs grains au moulin chez mes grands-parents paternels et allaient échanger leur farine chez le boulanger. Et il n'était pas très riche à l'époque, alors il ne payait qu'à la fin du mois, du trimestre et il y avait des croches, morceaux de bois en noisetier, barre fendue en deux. Après on allait chez la boulangère et on disait par exemple, je voudrais une tourte de pain. Alors elle l'a pesait et elle prenait son gros couteau, il y avait un double des croches chez le boulanger et l'autre chez nous. Elle prenait donc son gros couteau et faisait une entaille en chiffres romains et puis on repartait. A la fin du mois, du trimestre, le boulanger, le paysan et le meunier faisaient les comptes : tant de kilos de farine, tant de kilos de pain, il y avait le nom sur les croches et les entailles en chiffres romain, c'était l'ardoise réservée aux paysans.

Il y avait aussi deux allers retours par jour en bus pour Clermont-Ferrand. Le car descendait du Vernet Sainte-Marguerite et allait à Clermont. Tout les cars arrivaient et partaient place de Jaude [...]

*Parole recueillie par Salma Culleron, Pascal Breuil et Bruno Ribière.  
Vous retrouverez la suite de cette parole habitante dans une prochaine édition.*



# ETAT CIVIL

---

## NAISSANCES

**RESCHE** Cassandra,  
Jussat, le 20 novembre 2015

**CUBIZOLLES** Nathan,  
Jussat, le 8 décembre 2015

**LAFONT GADUEL** Elyne,  
Chanonat, le 31 décembre 2015

**VALDOVINOS** Basile,  
Chanonat, le 19 août 2015

**ROS** Gabin,  
Jussat, le 16 septembre 2015

**MENNUTI** Rose,  
Chanonat, le 4 janvier 2016

**PEUF** Mathieu,  
Chanonat, le 13 janvier 2016

**QUIOT** Emma,  
Chanonat, le 22 janvier 2016

**MOUSSIÉ** Sarah,  
Chanonat, le 3 février 2016

**FONTANIER** Paco,  
Jussat, le 6 février 2016

## MARIAGE

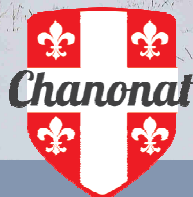
**VERNET** Pierre & **DELINDRO**  
**LOPES** Carla,

Chanonat, le 20 février 2016

## DECES

**TRIOULLIER** Vincent,  
Chanonat, le 27 novembre 2015

**QUINSAT** Bernard,  
Chanonat, le 12 octobre 2015



- **Conférence Annie Legrand, restauratrice de tableaux**  
vendredi 1<sup>er</sup> avril à 20h30
- **Chasse aux œufs**  
samedi 2 avril
- **'du Beau & du Bon' lectures pour enfants de 3 à 6 ans à la Médiathèque**  
mercredi 6 avril à 16h30
- **Avant première 'le Livre de la jungle' – Espoir en Tête au Ciné Dômes**  
dimanche 10 avril
- **Les débats de la Chapelle**  
vendredi 29 avril & vendredi 20 mai
- **Fête de la Pêche**  
dimanche 22 mai
- **Exposition de sculptures 'Nature Humaine' à la Chapelle ND de l'Arbre**  
du samedi 30 avril au dimanche 15 mai
- **Vide grenier**  
dimanche 12 juin
- **Parcours d'art contemporain TROPISME(S)**  
samedi & dimanche 11, 12, 17 & 18 juin
- **Concerts TROPISME(S)**  
samedi 11 & 17 juin
- **Retransmission finale du TOP 14 sur écran géant**  
vendredi 24 juin
- **Les petits Déjeuners de la Chapelle ND de l'Arbre**  
tous les samedi matins du 02 avril au 14 mai, de 09h à 11h00

# Agenda

et aussi... **Aide aux Devoirs** tous les lundis & jeudis de 17h à 18h  
**Activité Gym adultes** tous les jeudis de 19h à 20h **Entraînements Ballon Ovale Chanonatois** tous les jeudis de 19h à 21h